Conseil de quartier



COMPTE-RENDUConseil du 26 septembre 2024



Élue de quartier Gondoles Sud: **Hancès Sasu**

Le conseil de quartier s'est tenu le jeudi 26 septembre 2024. 43 personnes ont signé la feuille de présence. Sont reconduits, suite à leur candidature, MM. Naudin et Renouard. Ils peuvent être contactés à l'adresse mail: **referent.gondolessud@gmail.com**.

PRÉSENTATION SUR LE PROBLÈME DES MOUSTIQUES-TIGRES

M^{me} Karch, représentante de l'Agence Régionale de Démoustication (ARD), opérateur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) indique que le moustique-tigre sur les dix dernières années s'est répandu dans plus de 70 départements français de la métropole. Il peut être vecteur de maladie comme la dengue, le zika ou le chikungunya. Ainsi, 589 cas de dengue ont été recensés en Île-de-France en 2023.

Il n'y a pas de solution miracle pour l'endiguer. Il faut absolument développer la prévention, la sensibilisation et la communication. La lutte contre le moustique-tigre se fait de façon biologique contre les larves (pièges à larves) ou chimique, la nuit, sur un périmètre défini en cas de dengue.

INFORMATIONS

- La rentrée scolaire s'est bien passée. La Ville a reçu le label «Ville pilote sur l'inclusion des enfants en situation de handicap».
- L'opération «Adopte un arbre» est en cours jusqu'au 5 octobre.
- Le 1^{er} Village de l'emploi s'est tenu aujourd'hui à Choisy-le-Roi.

RÉPONSES AUX DEMANDES ET DOLÉANCES

Concernant l'implantation du radar avenue de Villeneuve-Saint-Georges, le Maire expose les difficultés rencontrées auprès des services départementaux et préfectoraux. Il va relancer les services concernés pour que cette installation se fasse dans les meilleurs délais. Rachid Bénatta, responsable de la police municipale, explique les mesures prises avec des contrôles de vitesse faits avec un radar mobile qui vont se poursuivre jusqu'à l'installation du nouveau radar.

Édité le 24 octobre 2024 **1/2**

- Concernant le bâtiment muré à l'angle de la rue Camille Desmoulins et de l'avenue de Villeneuve-Saint-Georges, il appartient à Valophis. Ce dernier veut vendre cette parcelle. En attendant, des habitants demandent que sur la devanture soit créé un «trompe l'œil». La Ville va solliciter le service jeunesse afin de voir si des artistes de street art pourraient intervenir.
- L'immeuble squatté au 81 avenue de Villeneuve-Saint-Georges va être évacué par la force publique au cours du mois d'octobre.
- Problème de voitures en stationnement devant le garage situé au 2 rue Mirabeau. La police municipale est allée sur place à plusieurs reprises. Des voitures ont été enlevées dernièrement par cette dernière.
- Concernant l'éventuelle dangerosité de l'incinérateur près du carrefour Pompadour. Celui-ci est régi par une réglementation très stricte relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Renseignements pris auprès de la préfecture, si d'éventuels impacts directs étaient prévus sur la ville de Choisy-le-Roi: une information aurait été donnée, ce qui n'est pas le cas en l'occurrence.

POINT SUR LE GROUPE THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Suite à la réunion publique qui s'est tenue au mois de septembre pour présenter aux habitants des rues Corvol et Noël, les aménagements prévus, une pétition a été initiée par les riverains de la rue Noël. Le Maire indique qu'une nouvelle réunion aura lieu avec les habitants de cette rue. M. Renouard, référent-habitant, informe qu'une prochaine réunion du groupe thématique aura lieu prochainement et invite les habitants à y participer.

NOUVELLES DEMANDES ET DOLÉANCES

- Sur les quais, un problème de propreté est signalé et une absence de lumière à hauteur du 87 avenue de Villeneuve-Saint-Georges.
- Un riverain signale la présence de grosses branches d'arbres tombées avant le centre de loisirs des Gondoles. Une photo a été transmise au service environnement pour suite à donner.
- Manque de poubelles dans la rue Noël.

Le conseil de quartier se termine à 21h15.

Édité le 24 octobre 2024 **2/2**